

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

MINISTERE D'ETAT,
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

MINISTERE D'ETAT,
MINISTERE DE
L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTERE DU COMMERCE

MINISTERE DE L'INDUSTRIE
ET DU DEVELOPPEMENT
DU SECTEUR PRIVE

ARRETE N° 330 DU 05 OCT. 2004
PORTANT AGREMENT D'EXPORTATEURS DE CAFE
ET DE CACAO POUR LA CAMPAGNE 2004/2005

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture,
Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances,
Le Ministre du Commerce,
Le Ministre de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé,

- Vu l'ordonnance n°2000-583 du 17 août 2000 fixant les objectifs de l'action économique de l'Etat en matière de commercialisation du café et du cacao telle que modifiée par les ordonnances n° 2001-46 du 31 janvier 2001 et n°2001-666 du 24 octobre 2001.
- Vu le décret n°99-95 du 10 février 1999 tel que modifié par le décret n°2000-585 du 17 août 2000 réglementant la profession d'exportateur de café et de cacao ;
- Vu le décret n°2000-751 du 10 octobre 2000 portant création de la société d'Etat dénommée « Autorité de Régulation du Café et du Cacao » ;
- Vu le décret n°2003-65 du 13 mars 2003 portant nomination des membres du Gouvernement tel que modifié et complété par les décrets n°2003-346 du 12 septembre 2003 et n°2003-349 du 15 septembre 2003 ;
- HS*
me
me

Vu le décret 2003-102 du 27 mai 2003 portant attributions des membres du Gouvernement de Réconciliation Nationale ;

Après avis de l'Autorité de Régulation du Café et du Cacao;

ARRETEMENT

Article 1 : Sont agréées en qualité d'exportateurs de café et de cacao pour la campagne 2004-2005, les sociétés commerciales et les coopératives ci-après désignées :

SOCIETES COMMERCIALES

1. ADM COCOA SIFCA
2. AFIMEX&CO
3. AGRIMEX SA
4. AIT
5. ARMAJARO CI
6. BARRY CALLEBAUT
7. CACC
8. CAFCACI SA
9. CARGIL WEST AFRICA
10. CEMOI CI
11. CEMOI TRADING
12. CIN
13. CIPEXI
14. COCAF IVOIRE
15. CORECA
16. DELBAU SA
17. DINCOMCI
18. DRAKE
19. GAD CONTINENTAL
20. GALAXXY
21. ICC
22. IFCO
23. IVOIRE EXPORT
24. IVOIRE TORREFACTION
25. KARITE SA
26. MICA0
27. NESTLE CI

92K
AS
All
2

28. NESTLE SAHEL
29. NOUVELLE SPROA
30. OUTSPAN IVOIRE
31. PACI
32. PROCI SA
33. PRONIBEX
34. SOPAGRO SA
35. SYNERGIS SA
36. RAZCOM
37. SACO
38. SALMEX INTERNATIONAL
39. SAT
40. SEGG
41. SIDEPA
42. SIFCA COOP
43. SOCOPA
44. SOGACO
45. SUCSO
46. TROPIVAL
47. UNICAO
48. ZAMACOM

COOPERATIVES

1. CACAO PLUS
2. CAFECAO
3. CAGC
4. CAKD KAVOKIVA
5. CAVRA
6. CCPA
7. CEPROVCI
8. CEWAM
9. COABO
10. COKAGNAN
11. COOFRAGA
12. COOPAAKO EXPORT
13. COOPAAI
14. COOPACDI
15. COOPADIS
16. COOPAGA
17. COOPAYA
18. COOPRABA

AS
AS

19. COOPRADEG
20. COOPYCA
21. COPAC
22. COPALCI
23. COPROCODA
24. CORILOS CI
25. CPCM
26. CYI
27. DIKOUE
28. ECAM
29. ECOOPAM
30. GPACI
31. SOCAM
32. SCAL
33. SOACA
34. SOCAIS
35. SOCATENE
36. UNICAGRA CI

Article 2 : Les sociétés commerciales et les coopératives citées à l'article premier ci-dessus opéreront dans le strict respect de la réglementation en vigueur, des conventions et de leurs engagements avec l'Etat de Côte d'Ivoire.

Une lettre des Ministres signataires du présent arrêté précisera le cas échéant, les particularités de l'agrément.

Handwritten signature and initials



Article 3 : L'Autorité de Régulation du Café et du Cacao, les services concernés du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Ministère d'Etat, Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère du Commerce, ainsi que du Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature et qui sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.

Le Ministre d'Etat
Ministre de l'Agriculture



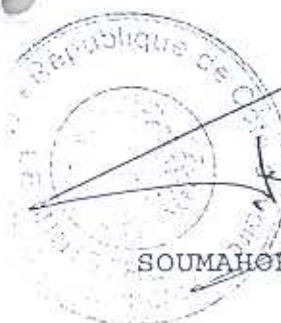
AMADOU GON COULIBALY

Le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Economie
et des Finances



BOHOUN BOUABRE

Le Ministre du Commerce



SOUMAHORO AMADOU

Le Ministre de l'Industrie
et du Développement
du Secteur Privé



AHOUSSOU KOUADIO JEANNOT

Ampliations :

- Cabinet du Premier Ministre
- Secrétariat Général du Gouvernement
- Direction Générale des Douanes
- Direction Générale des Impôts
- Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
- Chambre Nationale d'Agriculture
- ARCC
- B.C.C
- FRC
- GEPEX
- UNOCC
- Exportateurs Non Affiliés
- J.O.R.C.I
- A.P.B.E.F.CI
- A.S.A.C.I

Handwritten signature